|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |  |
|  |  | Genève, le 23 octobre 2020 |
| Réf.: | **Lettre collective TSB 11/12**CE 12/MA | – Aux Administrations des États Membresde l'Union; – aux Membres du Secteur UIT-T; – aux Associés de l'UIT-T participant aux travaux de la Commission d'études 12;– aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT |
| Tél.: | +41 22 730 6828  |
| Télécopie: | +41 22 730 5853 |
| Courriel: | tsbsg12@itu.int |
| Web: | <http://itu.int/go/tsg12> |
| **Objet**: | **Réunion virtuelle de la Commission d'études 12, 6 et 7 janvier 2021** |

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion de la Commission d'études 12 (Qualité de fonctionnement, qualité de service et qualité d'expérience), qui doit se dérouler de manière entièrement virtuelle les 6 et 7 janvier 2021.

L'objectif de cette réunion sera uniquement de prendre des décisions sur les sujets d'étude relevant des Questions 3/12, 5/12, 12/12 et 14/12, tels qu'identifiés lors de la dernière réunion de la Commission d'études 12 (7-11 septembre 2020). En particulier, une décision pourrait être prise au sujet du texte déterminé du projet de nouvelle Recommandation UIT-T E.805.1 (voir la [Circulaire 273 du TSB](https://www.itu.int/md/T17-TSB-CIR-0273/fr)).

Les contributions sur les questions pour lesquelles la commission d'études est appelée à prendre une décision, ou pour lesquelles une décision de la commission d'études est actuellement recherchée, sont attendues avec intérêt. L'examen des contributions portant sur d'autres questions sera reporté à la prochaine réunion plénière de la commission d'études.

La Commission d'études 12 de l'UIT‑T joue un rôle de chef de file en ce qui concerne l'élaboration de normes internationales sur la qualité de fonctionnement, la qualité de service et la qualité d'expérience. Ses travaux couvrent l'ensemble des terminaux, des réseaux, des services et des applications, allant de la transmission de la parole sur des réseaux fixes à commutation de circuits aux applications multimédias en accès sans fil sur des réseaux en mode paquet.

Les normes élaborées par la Commission d'études 12 sont très utiles aux opérateurs pour leur permettre de fournir le niveau de service nécessaire pour attirer et fidéliser les clients, et les autorités de régulation demandent des conseils techniques à la Commission d'études 12 pour faire évoluer leurs marchés nationaux vers un niveau élevé de qualité de service et de qualité d'expérience.

Veuillez noter qu'aucune bourse ne sera accordée et que la réunion se déroulera intégralement et uniquement en anglais sans interprétation.

La réunion s'ouvrira le 6 janvier 2021 à 9 h 30, heure de Genève, via [l'outil de participation à distance MyMeetings](https://remote.itu.int/).

Principales échéances:

|  |  |
| --- | --- |
| 6 novembre | – [Soumission des contributions des Membres de l'UIT-T](https://www.itu.int/net/ITU-T/ddp/Default.aspx?groupid=T17-SG12) pour lesquelles une traduction est demandée |
| 6 décembre | – Inscription (au moyen du formulaire en ligne d'inscription disponible sur la page d'accueil de la commission d'études à l'adresse: [https://itu.int/go/tsg12](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2017-2020/12/Pages/default.aspx)) |
| 23 décembre | – Soumission des contributions des Membres de l'UIT-T ([au moyen du système direct de publication des documents en ligne](https://www.itu.int/net/ITU-T/ddp/Default.aspx?groupid=T17-SG12)) |

Des informations pratiques concernant la réunion sont données dans l'**Annexe A**. Un projet d'ordre du jour et un projet de programme de travail de la réunion, établis par le Président de la Commission d'études 12, M. Kwame Baah‑Acheamfuor (Ghana), figurent dans l**'Annexe B**.

Je vous souhaite une réunion constructive et agréable.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

|  |  |
| --- | --- |
| A picture containing text  Description automatically generatedChaesub LeeDirecteur du Bureau de la normalisation des télécommunications | This QR code redirects to the latest meeeting information at: http://handle.itu.int/11.1002/groups/sg12 CE 12 de l'UIT-T |
| Informations les plus récentes concernant la réunion |

**Annexes**: 2

ANNEXE A

Informations pratiques concernant la réunion

**MÉTHODES DE TRAVAIL ET INSTALLATIONS**

**SOUMISSION DES DOCUMENTS ET ACCÈS**:Les contributions des Membres doivent être soumises au moyen du [système direct de publication des documents en ligne](http://itu.int/net/ITU-T/ddp/); les projets de document temporaire (TD) doivent être soumis par courrier électronique au secrétariat de la commission d'études en utilisant le [gabarit approprié](https://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/Pages/templates.aspx). Les documents de réunion sont accessibles depuis la page d'accueil de la commission d'études, et l'accès est réservé aux Membres de l'UIT‑T disposant d'un [compte utilisateur UIT](https://www.itu.int/en/ties-services/Pages/default.aspx) avec accès TIES.

**LANGUE DE TRAVAIL**: La réunion se déroulera intégralement et uniquement en anglais.

**PARTICIPATION INTERACTIVE À DISTANCE**: L'outil [MyMeetings](https://remote.itu.int/) sera utilisé pour assurer la participation à distance à toutes les séances, y compris celles durant lesquelles des décisions seront prises, comme les plénières des groupes de travail ou de la commission d'études. Les délégués doivent s'inscrire pour participer à la réunion, et s'identifier et indiquer l'entité qu'ils représentent au moment de prendre la parole. Les services de participation à distance sont assurés au mieux. Les participants devraient prendre note du fait que la réunion ne sera pas retardée ou interrompue parce qu'un participant à distance ne parvient pas à se connecter, à écouter les autres participants ou à se faire entendre, selon l'appréciation du Président. Si les propos d'un participant à distance sont difficilement audibles en raison de la qualité du son jugée insuffisante, le Président peut interrompre ce participant et renoncer à lui donner la parole tant que rien n'indique que le problème est résolu. L'outil de discussion à disposition fait partie intégrante de la réunion; son utilisation est encouragée pour faciliter la gestion efficace du temps au cours des séances.

**INSCRIPTION, NOUVEAUX DÉLÉGUÉS, BOURSES ET DEMANDE DE VISA**

**INSCRIPTION**:L'inscription est obligatoire et doit se faire en ligne depuis la page d'accueil de la commission d'études **au moins un mois avant le début de la réunion**. Comme indiqué dans la [Circulaire TSB 68](https://www.itu.int/md/T17-TSB-CIR-0068), dans le cadre du système d'inscription de l'UIT-T, le coordonnateur responsable doit approuver les demandes d'inscription; la [Circulaire TSB 118](https://www.itu.int/md/T17-TSB-CIR-0118) indique comment mettre en place l'approbation automatique de ces demandes. Certaines options du formulaire d'inscription ne s'appliquent qu'aux États Membres. Les membres sont invités à inclure des femmes dans leurs délégations chaque fois que cela est possible.

L'inscription est obligatoire et doit se faire au moyen du formulaire d'inscription en ligne disponible sur la [page d'accueil de la commission d'études](https://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/2017-2020/12/Pages/default.aspx). Les délégués qui ne se seront pas inscrits ne pourront pas accéder à l'[outil de participation à distance MyMeetings](https://remote.itu.int/).

**NOUVEAUX DÉLÉGUÉS, BOURSES ET DEMANDE DE VISA**: Étant donné que les réunions virtuelles n'exigent aucun déplacement, aucune bourse ne sera accordée et les demandes de visa n'ont pas lieu d'être. Des séances de présentation seront tenues à l'intention des nouveaux délégués si cela est jugé opportun par le président de la commission d'études.

ANNEXE B

Projet d'ordre du jour et projet de programme de travail

1 Ouverture de la réunion

2 Adoption de l'ordre du jour

3 Sollicitation des participants concernant les éventuelles déclarations de DPI conformément à la politique de l'UIT-T

4 Suivi et rapports sur l'état d'avancement des activités intérimaires (depuis septembre 2020)

4.1 Approbation des rapports de la huitième réunion de la CE 12

4.2 Point sur les projets de Recommandations ayant fait l'objet d'un consentement

4.3 Activités intérimaires de la CE 12

5 Rapports des réunions ad hoc relatives aux Questions 3/12, 5/12, 12/12 et 14/12, notamment

5.1 Approbation/consentement/détermination/suppression de Recommandations

5.2 Approbation de rapports techniques/textes informatifs

5.3 Notes de liaison à envoyer/communications

5.4 Examen du programme de travail

6 Établissement de l'ordre de priorité des Recommandations ayant fait l'objet d'un consentement pour la traduction

7 Projet de rapport de la neuvième réunion de la CE 12

8 Réunions futures de la CE 12

9 Divers

10 Remerciements et clôture de la réunion

NOTE ‒ Les mises à jour de l'ordre du jour figurent dans le Document SG12-TD1350.

Projet de programme de travail

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Matin | Après-midi |
| Mercredi 6 janvier | Séances ad hoc (en parallèle) pour les Questions 3/12, 5/12, 12/12 et 14/12 | Séances ad hoc (en parallèle) pour les Questions 3/12, 5/12, 12/12 et 14/12 |
| Jeudi 7 janvier | *(Séances ad hoc (en parallèle) pour les Questions 3/12, 5/12, 12/12 et 14/12)* | Plénière de la Commission d'études 12 |

NOTE – Les mises à jour du programme de travail figurent dans le Document SG12-TD1351.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_